

S. AUFAURE
Directrice
☎ 02.47.47.37.60
s.aufaure@chu-tours.fr

T. BOUCHENOIRE
Directeur Adjoint
Recettes et Contrôle de gestion
☎ 02.47.47.37.96
t.bouchenoire@chu-tours.fr

Secrétariat :
☎ 02.47.47.37.06 - Fax : 02.47.47.87.71
secretariat.dfsi@chu-tours.fr

COMMUNICATION DU DOSSIER MEDICAL**Facturation des prestations**

Madame, Monsieur,

Le CHRU de Tours vous informe qu'en cas de demande de communication de votre dossier médical, conformément à la réglementation en vigueur (1), les frais de délivrance des copies vous seront facturés comme suit :

1) Facturation du support :

- Photocopies papier A4 : 0,18 euros par copie
- Photocopies papier A3 : 0,36 euros par copie
- Cédéroms (pour certains clichés) : 2,75 euros par Cédérom
Ce support ne peut pas être systématiquement utilisé pour les clichés radiographiques
- DVD (pour certains clichés) : 3,00 euros par DVD
- Reproduction des clichés radiographiques :
 - ◆ Films 20*25 : 4,50 euros par cliché
 - ◆ Films 25*30 : 4,80 euros par cliché
 - ◆ Films 28*35 : 5,00 euros par cliché
 - ◆ Films 36*43 : 5,50 euros par cliché

2) Facturation des frais d'envoi :

- Envoi en recommandé avec accusé de réception : selon le tarif en vigueur appliqué par la Poste.

En fonction du nombre et de la nature des documents reproduits, un titre de recette vous sera adressé par le Trésorier du CHRU de Tours.

- (1) - Article L.1111-7 du Code de la Santé Publique
- Décret n° 2001-493 du 6 juin 2001 relatif aux modalités de communication des documents administratifs
- Arrêté du 2^o octobre 2001 relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un document administratif
- Décret 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé
- Arrêté du 5 mars 2004 portant homologation des recommandations de bonnes pratiques relatives à l'accès aux informations concernant la santé d'une personne, et notamment l'accompagnement de cet accès

La Directrice des Finances
Sandrine AUFAURE

DFGS/SA/TR/DJ - 05/2020